

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

# DÉCISION

## 2024-023

**OBJET : Location d'un logement de type T3, situé au 96 route de Taninges à Vétraz-Monthoux. Convention d'occupation précaire à intervenir avec Madame ARNAUD-GODDET Jeannette.**

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L2122-22, 5° du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif à la conclusion et à la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu l'article susvisé et les délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal pour la durée du mandat, par délibération N°2021.01 du 21 mai 2021,

Considérant que Madame Arnaud GODDET a fait une demande pour bénéficier d'un logement temporaire sur la commune de Vétraz-Monthoux,

Considérant que la commune possède un logement de type T3, situé 96 route de Taninges - 74100 Vétraz-Monthoux,

## D É C I D E

- De conclure une convention d'occupation précaire avec Madame ARNAUD-GODDET Jeannette pour le logement de type T3, d'une superficie de 42,26 m<sup>2</sup>, situé 96 route de Taninges- 74 100 Vétraz-Monthoux,
- De fixer la durée d'occupation à une année : soit du jeudi 22 février 2024 au vendredi 21 février 2025,
- De limiter le nombre de renouvellement à trois, sachant que le dernier ne pourra aller au-delà du mercredi 29 novembre 2028,
- De fixer la redevance mensuelle à 305,32 € hors charges,
- De fixer un forfait mensuel de 18 €, correspondant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- De signer tout document nécessaire en cas de renouvellement de la convention, dans la limite du 29 novembre 2028,

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains.

Vétraz-Monthoux, le 21/02/24  
Le Maire,  
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le

